



monprojet.anah.gouv.fr

Une aide en ligne qui change tout !



Je sais tout de suite si je suis **pré-éligible** aux aides de l'Anah

* Numéro fiscal ②

* Référence avis ①



Je crée **mon compte** personnel pour déposer et suivre mon dossier



Je suis mis en relation avec les **professionnels** qui suivent mon dossier pour le conseil et l'accompagnement



PAS SÛR DE MOI AVEC INTERNET ?

Une personne de mon choix peut faire la démarche avec moi ou à ma place, avec mon accord.



Le Programme d'Intérêt Général « Habitat Privé dans le Haut-Rhin » :

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur l'habitat.

Deux acteurs mobilisés :

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITTIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

Pour quels projets de travaux ?

Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres,... Dans tous les cas, les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25% la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35% pour les propriétaires bailleurs.

ADIL 68

Point Rénovation Info Service

03 89 21 75 35

contact@adil68.fr

Vous pouvez également faire votre demande sur monprojet.anah.gouv.fr